

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021**Présidence : M. Nicolas Bersier, Président****1 – Assermentations**

Le Président lit la démission de Mme Crystel Wagner puis il assermente deux conseillers communaux MM. David Guignard et Christian Saucy. Le Conseil communal est maintenant au complet.

Avant le début la séance, MM. Dupertuis, Müller et Pointet d'Energie Naturelle Mollendruz viennent présenter au Conseil communal l'avancée du projet éolien du Mollendruz.

2 – Appel

23 conseillères et conseillers sont présents, 5 se sont excusés. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

3 – Adoption des précédents procès-verbaux

Le procès-verbal de l'assermentation du 9 juin 2021 et celui de la dernière séance de la législature du 17 juin 2021 ont été envoyés aux conseillères et conseillers. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ces derniers sont acceptés à l'unanimité.

4 – Adoption de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

5- Présentation de l'avancement du projet éolien d'ENM SA

Ce point a été traité en début de séance afin de libérer les intervenants.

6– Préavis 2021-02 relatif à « l'Autorisation générale de statuer, plaider et emprunter »

Le préavis a été envoyé à tous les conseillers.

La parole n'étant pas demandée, le bureau propose la Commission suivante :

Reymond Patrick, Président
Fuchs Aude
Moriceau Véronique
Roch Solange
Saucy Christian

La commission est approuvée par 22 OUI, 0 NON et 1 Abstention

7 – Préavis 2021-03 relatif aux « Indemnités de la Municipalité pour la législature 2016-2021 »

Le préavis a été envoyé à tous les conseillers. Le Président informe que lors de la réunion de cette commission, le Bureau du Conseil propose également de traiter les indemnités pour le Conseil pour la législature 2021-2026.

La parole n'étant pas demandée, le bureau propose la Commission suivante :

Dupraz-Rutz Véronique, Présidente
Kolly Pauline
Guignard David
Magenat Adrien
Teutschmann Sacha

La commission est approuvée à l'unanimité.

8- Préavis 2021-04 relatif à « l'Arrêté d'imposition pour 2022 et 2023 »

Le préavis a été envoyé à tous les conseillers.

La parole n'étant pas demandée, le Bureau propose que la Commission de Gestion étudie ce préavis.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

9 - Communications de la Municipalité et divers

M. D. Perotti informe que les réparations de fissures sur les routes de la Dent et du Plâne ont été effectuées en cette fin d'été. Des essais pour la sécurisation des élèves ont été réalisés aux abords du Collège. Ces essais sont concluants et sont maintenus jusqu'en automne avant du définitif. Au cimetière, le jardin du souvenir est quasi fini. L'employé de commune est en arrêt maladie et le remplacement pour les urgences est fait par Sylvjardins.

Mme C. Paccaud informe que M. Alberto Tejo terminera son activité à l'Hôtel des Trois Cœurs le dimanche 9 janvier 2022. Dès le 1^{er} février 2022, M. Renato De Almeida reprendra cet établissement puis par la suite la Dent-de-Vaulion.

M. D. Moffrand demande s'il va y avoir des travaux entre les deux tenanciers. Mme C. Paccaud répond que oui, le mois de janvier sera consacré à la remise en état et aux normes.

M. C. Goy informe que les travaux sur les alpages de la Busine et de la Sagnette et des Maisons-Doubles sont maintenant terminés. Nous attendons les subventions pour boucler les comptes. Les travaux de réfection de la Dent-de-Vaulion ont été reportés au printemps 2022. Le prix du bois est en hausse. De grandes coupes sur pâturage boisé sont prévues vers Ramelet. Une matinée d'éco-volontariat est prévue le samedi 18 septembre avec le Parc Jura vaudois pour essayer d'éradiquer une plante envahissante, l'élodée du Canada, qui a colonisé l'étang de la Creuse. Concernant le Parc Jura Vaudois, la Municipalité vous présentera un préavis en octobre pour le renouvellement de notre contrat avec ce dernier.

M. B. Martignier informe que les travaux d'assainissement du réservoir sont finis. La coupure d'eau de mardi dernier était due à ces travaux. Tout est rétabli et en ordre. La fontaine de la Cantine qui a été refaite cet été a fendu. L'entreprise concernée va revenir pour palier à ce souci.

Concernant le puits de pompage du Nozenet, approvisionnement en eau potable, le souci est que si la pompe tombe en panne, il faudra 2 à 3 semaines pour le remplacement ou la réparation et que le réseau soit à nouveau opérationnel. La Municipalité étudie la possibilité de poser une seconde pompe pour plus de sécurité.

Concernant la Police des constructions, l'activité de ce deuxième semestre est intense, beaucoup de dossiers à traiter.

M. C. Languetin informe que tout se déroule au mieux au sein du collège municipal en ce début de législature.

M. A. Tharin demande où en est le projet éolien Sur Grati ? M. C. Languetin répond qu'il en est au même stade que celui du Mollendruz. Nous attendons la décision du Tribunal fédéral sur les recours.

M. D. Moffrand informe que le Jardin d'enfants Imagine de Mme Anne Roch fermera à fin juin 2022. Mme Roch prendra sa retraite. Est-ce que la Municipalité s'est penchée sur la question ? C'est très dommage de perdre ce jardin d'enfants.

M. C. Languetin informe que la Municipalité n'a, à ce jour, rien entrepris mais va y penser. La proposition est retenue.

M. Ph. Bally pense que l'accueil de jour des enfants coûte déjà très cher. Faut-il encore investir dans ce domaine ?

Mme M. Reymond-Chenuz demande ce qu'il en est des essais de ralentisseurs aux entrées du village. M. D. Perotti informe qu'il a repris ce dossier et que de nouveaux essais seront faits en 2022.

Mme M. Reymond-Chenuz sait que c'est très compliqué de faire des passages piétons mais ne peut-on pas peindre sur la route des traces de pas dans les endroits où les gens traversent le plus, elle a déjà vu ce procédé.

M. D. Perotti confirme que pour poser des passages piétons c'est très compliqué mais il va se renseigner sur cette autre méthode.

Le Président M. N. Bersier rappelle la prochaine séance du Conseil communal du jeudi 14 octobre 2021.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 21h12.

Le Président
N. Bersier

La Secrétaire
V. Meyer